

faits-dj.union@sonapresse.com

Il est de ne pas dépendre des financements appelés à l'endroit des pays en développement "

L'Accord de conversion de dettes (ACD), en cohérence avec l'axe stratégique « Gabon Vert » et signé par la France et le Gabon en 2008, porte sur un montant de 50 millions d'euros hors intérêts. Ceci correspond effectivement à environ 40 milliards

Nous allons profiter du One Forest Summit pour rappeler l'importance des crédits carbone et encourager le secteur privé français à investir dans les crédits carbone qui ont été certifiés en novembre dernier (187 millions de crédits carbone) par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

de FCFA en comptant les intérêts. Les fonds sont réservés au financement de projets contribuant à la gestion durable des écosystèmes forestiers gabonais. La mise en œuvre de cet accord se fait depuis près de 15 années aujourd'hui. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le pilier « Gabon Vert » du Plan stratégique Gabon émergent initié par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et dans le cadre de l'étroite coopération entre le Gabon et la France dans le domaine de la promotion du développement durable et de la lutte contre le changement climatique. À travers l'ACD, le Gabon et la France travaillent conjointement sur plusieurs

projets environnementaux, notamment dans le cadre scientifique à travers la mise en place du projet « Surveillance de l'environnement assistée par satellite » (SEAS) en partenariat avec l'AGEOS, notre agence d'observation de la terre ; le programme Arc Émeraude de l'ANPN, qui couvre trois aires protégées situées en périphérie de la capitale, les parcs nationaux d'Akanda, de Pongara ainsi que de l'arboretum Raponda Walker. Ce projet écotouristique, qui consiste à mettre en place un sentier de découverte pour la nature, permet d'initier les plus jeunes à la préservation de la nature. D'autres projets tels que le projet Éléphant, le projet « Appui à la filière forêt-bois » (PAFFB), le projet « Contrôle de l'aménagement forestier » (CAF) sont en bonne voie.

Au niveau africain, un constat s'impose : les pays du continent

sont moins pollués, pourtant les leaders et dirigeants des pays occidentaux ne sont pas prompts à mettre la main à la poche pour financer les efforts des pays du Sud à préserver l'environnement et à inverser la courbe du réchauffement de la Terre. Qu'est-ce qui est ou sera prévu à cet effet ?

Il est important de rappeler que le One Forest Summit est structuré autour de trois piliers : la question de la recherche et de la connaissance scientifique sur les forêts, le financement innovant de la préservation des forêts et les chaînes de valeur durable. Aujourd'hui, l'approche préconisée par le Gabon est de ne pas dépendre des financements extérieurs consistant en dons des pays développés à l'endroit des pays en développement, mais de pouvoir valoriser les services écosystémiques de nos forêts, transformer les produits forestiers localement afin de générer une économie durable qui nous permettra d'exploiter la forêt pour préserver la forêt. C'est le seul modèle qui puisse nous garantir d'obtenir des financements durables, suffisants et à l'échelle pour pouvoir préserver nos forêts et apporter une contribution à la question de la lutte contre les changements climatiques.

Parlons du marché carbone et des mécanismes de compensations des crédits carbone. L'Afrique et le Gabon bénéficient-ils vraiment des financements carbone ? Si oui, quelle est la somme estimative mobilisée par le Gabon à ce jour et comment a-t-elle été utilisée ?

Aujourd'hui, les marchés carbone se mettent en place progressivement à l'échelle mondiale. En effet, ils n'ont pas encore atteint un niveau d'opérationnalisation pouvant garantir des flux financiers importants vers les pays en développement. Le « One Forest Summit » sera l'opportunité de discuter des différents types de crédits carbone qui aujourd'hui peuvent être valorisés sur le marché, ainsi que les différents mécanismes de compensation, notamment de la perte de la biodiversité, à mettre en place afin de favoriser une meilleure valorisation de ces crédits carbone. Cela dans l'objectif de pouvoir mobiliser les ressources supplémentaires pour lutter contre les changements climatiques et préserver les forêts. Le défi est d'arriver à un marché de

carbone de 10, 15, 20 milliards de tonnes de CO2 et un marché de carbone qui peut avoir un impact sur les décisions politiques dans les pays forestiers, si on veut sauver la forêt. Nous allons profiter du One Forest Summit pour rappeler l'importance des crédits carbone et encourager le secteur privé français à investir dans les crédits carbone Gabon qui ont été certifiés en novembre dernier (187 millions de crédits carbone) par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Toujours au sujet des financements carbone, l'opinion nationale pense que la trace ou la traçabilité des sommes sont moins transparentes, bien qu'hébergées à la Caisse de dépôts et consignations. Existe-t-il un mécanisme de transparence des fonds verts ? Si oui, comment fonctionne-t-il ? Si non, pourquoi ?

L'ensemble des financements verts internationaux, notamment bilatéraux comme l'Accord de conversion de dette entre le Gabon et la France, et multilatéraux comme ceux du Fonds vert pour le climat ou de l'Initiative pour la protection des forêts d'Afrique centrale font l'objet d'une gestion rigoureuse, stricte en termes de transparence et d'utilisation aussi bien par les bailleurs qui ont des règles de gestion de ces financements, que par la partie gabonaise car ces financements considérés comme des fonds publics sont soumis à des règles en termes de transparence, de gestion et de passation de marchés. À ce titre, le Gabon ne peut bénéficier de renouvellement, d'extension dans l'exécution de ces financements que lorsque tous les rapports qui attestent de la bonne gestion, les audits et les contrôles financiers démontrent une gestion optimale de ces financements. Dans ce cadre, il y a une totale transparence aussi bien pour les dons dont bénéficie notre pays que pour les financements qui seront issus du marché du carbone.

On ne peut parler de protection des forêts sans parler de la protection de certaines espèces fauniques emblématiques à leur régénération. Aujourd'hui, les éléphants sont devenus un véritable problème pour la société gabonaise, au point de menacer la vie humaine. Vous avez imaginé les barrières électriques, mais

cette solution n'est pas efficace à 100 %. Comment concilier protection des forêts, de la faune et bien-être des populations ?

Comme le reste du monde, le Gabon n'est pas épargné par le changement climatique dont les effets se font ressentir aussi bien au niveau de l'écosystème que de la population, en particulier dans les zones rurales. D'après une étude menée par des scientifiques dans le parc national de la Lopé pendant 39 ans, le changement climatique aurait causé la diminution de 80 % de la quantité de fruits disponibles dans la forêt tropicale et les éléphants sont devenus plus maigres. Ils ont faim ; ce qui les pousse à se rapprocher des villages à la recherche de nourriture qu'ils trouvent dans les plantations. Le Gabon a, néanmoins, pris plusieurs initiatives en vue d'atténuer l'impact du conflit homme-faune, notamment l'indemnisation imminente des populations victimes et la construction des clôtures électriques. L'indemnisation est une compensation financière des

dégâts causés par la faune sauvage. Cette méthode a été initiée en 2016 grâce à une dotation spéciale du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Sur la question de la compensation des victimes de ce conflit, le gouvernement a prévu, dans la loi de finances 2022, une enveloppe budgétaire de deux milliards pour gérer cette question. À cet effet, une base de données a été mise en place pour faciliter l'évaluation des dégâts et assurer la transparence dans la collecte des informations sur le terrain ; et 2 000 Gabonais recevront très prochainement des compensations.

L'installation de clôtures électriques pour sécuriser les cultures est la seule méthode fiable pour empêcher les éléphants d'accéder aux plantations. Si les clôtures sont bien entretenues, celles-ci fonctionnent bien. À ce jour, plusieurs clôtures électriques ont été installées grâce à la collaboration entre le gouvernement et des bailleurs de fonds internationaux tels que Space for Giants.



Photo: DRI/L'Union

Pr Lee White, ministre des Eaux et Forêts.